




Envoyé en préfecture le 24/04/2017
 Reçu en préfecture le 24/04/2017
 Affiché le 
 ID : 045-200005932-20170411-2017_03_75-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
 DES
 DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11 Avril 2017

2017-03-75

Date d'affichage :

Nombre de conseillers

Exercice : 27
 Présents : 22
 Votants : 27

L'An Deux Mille dix-sept, le 11 Avril 2017
 Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
 légalement convoqué le 5 avril 2017
 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
 sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
 Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysaebeth CATOIRE.

Jouy-le-Potier : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO.

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUMIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THÉNAULT, Mme Manuela CHARTIER, M. Dominique DESSAGNES.

Ligny-le-Ribault : M. Olivier GRUGIER.

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON, M. Bernard GILBERT.

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ.

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN.

POUVOIRS : Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Jean-Frédéric OUVRY à Mme Manuela CHARTIER, Mme Anne GABORIT à M. Olivier GRUGIER, Mme Nicole BOILEAU à M. Dominique THÉNAULT, M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO.

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY.

Objet : Adoption de la TEOM 2017 pour les communes du SMICTOM de Sologne.

Le comité syndical du SMICTOM de Sologne a fixé la contribution de la Communauté de communes des Portes de Sologne à la somme de 1 147 557,74€ pour l'exercice 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

FIXE le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères comme suit, pour les communes de La-Ferté-Saint-Aubin, Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette et Sennely, selon les modalités suivantes :

	Bases prévisionnelles 2017	Taux proposés pour 2017	Produits attendus	Rappel du taux 2016
LA-FERTE-SAINTE-AUBIN	5 699 122	12,80%	729 487,61€	12,80%
MARCILLY-EN-VILLETTE	1 594 957	12,80%	204 154,49€	12,80%
MENESTREAU-EN-VILLETTE	1 121 250	12,80%	143 520€	12,80%
SENNELY	549 966	12,80%	70 395,64€	12,80%
TOTAL			1 147 557,74€	

Le Président,
 Jean-Paul ROCHE